



CFPPA

13 rue des Mesnils
57530 Courcelles-Chaussy



www.campus-courcelles.fr



03 87 64 00 17



cfppa.metz@educagri.fr

www.jpo-courcelles.net



Brevet de technicien supérieur agricole AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS



CONTINUE

PAYSAGE

BTSA AP

Nature : formation diplômante

Niveau : 5

Durée : 9 mois et demi (1330 heures) - de septembre à juin*

**Durée et entrée dans la formation modulables en fonction du positionnement du candidat*

ACTIVITÉS VISÉES

L'activité du futur diplômé et le type d'organisation au sein de laquelle il l'exerce (entreprise du paysage, collectivité territoriale, service public...) donnent accès à une grande diversité d'emplois au sein de territoires urbains, péri-urbains, voire ruraux.

Le plus souvent, l'activité du futur diplômé s'exerce sur le terrain, sur des chantiers extérieurs en lien avec des équipes et des acteurs variés, mais aussi au contact des usagers. Cette activité, inscrite dans des espaces dont le contour varie, demande une grande capacité d'adaptation de la part du professionnel pour répondre aux exigences des chantiers, aux besoins et attentes des acteurs et des commanditaires.

Positionné comme chef d'équipe ou chef de chantier selon l'organisation qui l'emploie, il est à même de gérer des équipes et conduire des chantiers. Il contribue à l'élaboration d'un projet d'aménagement paysager, à son chiffrage, à son organisation et à son suivi.

CONDITIONS D'ADMISSION

- ✓ Avoir plus de 18 ans
- ✓ Être demandeur d'emploi ou salarié en reconversion professionnelle ou salarié d'une entreprise de paysage
- ✓ Être titulaire au minimum d'un diplôme de niveau 5
- ✓ Justifier d'au moins 12 mois d'activité professionnelle significative en lien avec l'organisation de chantier, l'aménagement et l'encadrement
- ✓ Avoir un projet professionnel dans le secteur du paysage
- ✓ Satisfaire à un entretien de positionnement

CONTENU DE LA FORMATION

Modules du tronc commun

- ✓ M1 : Inscription dans le monde d'aujourd'hui
- ✓ M2 : Construction du projet personnel et professionnel
- ✓ M3 : Communication

Modules du domaine professionnel

- ✓ M4 : Organisation du travail et encadrement d'équipes
- ✓ M5 : Gestion de la végétation des aménagements paysagers
- ✓ M6 : Gestion des ouvrages et réseaux des aménagements paysagers
- ✓ M7 : Gestion technico-économique de chantiers
- ✓ M8 : Élaboration d'un projet d'aménagement paysager

Enseignement d'initiative locale

- ✓ EIL : Les métiers du paysage au service de l'agriculture urbaine

RYTHME DE LA FORMATION

Centre de formation	28 semaines (980 heures)
Milieu professionnel	12 semaines en milieu professionnel, dont 2 de congés payés (350 heures)

Plus d'infos sur le calendrier de l'alternance en contactant le centre de formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le diplôme est délivré par le ministère chargé de l'agriculture après réussite des épreuves évaluées par des contrôles en cours de formation (CCF) et des épreuves nationales terminales (EPT).

LES + DE LA FORMATION



- ✓ Individualisation du parcours de formation selon le profil du candidat
- ✓ Équipe de formateurs expérimentés et à l'écoute
- ✓ Préparation et passage du certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES), catégorie A
- ✓ Préparation et passage de l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR), profil « opérateur »
- ✓ Préparation et passage du certificat de sauveteur secouriste du travail (SST)
- ✓ Séances de prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP)
- ✓ Possibilité de stages à l'étranger



INFORMATION & INSCRIPTION

Référente du pôle paysage

Sonia HORNEBECK

Mél : sonia.hornebeck@educagri.fr

ACCESSIBILITÉ DE LA FORMATION

Référente santé, vie sociale et handicap

Marine CADDEO

Mél : marine.caddeo@educagri.fr

Formez-vous aux métiers
du vivant !



CHIFFRES CLÉS*



Réussite aux examens

Enquête en cours

Insertion professionnelle à 6 mois

Enquête en cours

Satisfaction des apprenants

Enquête en cours

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Arboretum
- Ateliers (espaces verts, agroéquipement, soudure...)
- Exploitation agricole et service d'expérimentation
- Centre de documentation et d'information
- Centre de ressources
- Salles informatiques
- Amphithéâtre
- Mises en situation professionnelle, chantiers extérieurs, sorties pédagogiques
- Interventions de professionnels

COÛT DE LA FORMATION

- Accédez aux Conditions Générales de Vente et aux tarifs sur notre site internet.

FINANCEMENT & RÉMUNÉRATION

Selon la situation du stagiaire (compte personnel de formation, compte personnel d'activité, plan de développement de compétences...).

Pour les demandeurs d'emploi, les frais pédagogiques sont intégralement pris en charge par la Région Grand Est.

Plus d'infos sur le coût ainsi que les possibilités de financement et de rémunération en contactant le centre de formation.

TYPES D'EMPLOI ACCESSIBLES

- Chef d'équipe/Chef de chantier
- Conducteur de travaux paysagers
- Technicien territorial en espaces verts/environnement
- Responsable des espaces verts
- Collaborateur du concepteur paysagiste

Le titulaire de ce diplôme peut exercer ses fonctions au sein d'une entreprise de travaux paysagers, d'une collectivité territoriale publique, d'un bureau d'études, d'une structure associative (CAUE, centres d'insertion par l'activité professionnelle...) ou d'une entreprise de service à la personne. Il peut également exercer au sein de structures ou d'entreprises ayant un service jardins espaces verts interne (centres de sports, de loisirs et de vacances, gestionnaires d'habitats collectifs, très grandes entreprises, universités, hôpitaux...).

POURSUITES DE FORMATION

L'objectif du BTSA AP est l'insertion professionnelle. Toutefois, le titulaire de ce diplôme peut poursuivre en licence professionnelle (LP) dans les domaines tels que la conduite de projets et de chantiers, l'infographie paysagère ou encore en classe préparatoire pour intégrer une école d'ingénieur ou les écoles nationales supérieures de paysage afin d'obtenir le diplôme d'État de paysagiste.

Le diplômé peut également compléter sa formation par un certificat de spécialisation (CS) ou par un autre BTS du secteur.

Poursuites de formations proposées à Courcelles-Chaussy :

- CS Arboriste Élagueur ●●
- CS Constructions Paysagères ●●

Voies de formation : ● scolaire ● apprentissage ● continue

RNCP 317218 (enregistré au JO/BO le 13/02/2023)
Certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la
Souveraineté alimentaire

Mis à jour le 08 avril 2024



Fonds Social Européen

*Données 2023 (plus de détails sur <https://campus-courcelles.fr/campus-courcelles-chaussy/engagements/sources-et-methodes-de-calcul>)